

Liherté Égalité Fraternité

## Secrétariat Général Commun

## MAIRIE DE

## **EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE CERTIFICAT DE PUBLICATION**

soussigné, Maire de, certifie que l'arrêté de Monsieur le Préfet du département du Puy-de-Dôme, en date du 27 avril 2022, prescrivant des enquêtes : préalable à la déclaration d'utilité publique, portant sur la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme (P.L.U.) des communes d'Aulnat, Chamalières, Clermont-Ferrand, Cournon d'Auvergne et Durtol et parcellaire sur le projet Clermont Auvergne Métropole et du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC) de déployer les lignes BHNS B et C ainsi que de réaliser les aménagements associés sur le territoire de la Métropole Clermontoise dans le cadre du projet Inspire, a été publié le dans la commune de CLERMOT. FERRAD et que, notamment, il a été affiché en mairie avant le 14 mai 2022 et pendant toute la durée des enquêtes.

> Fait à CLEENANT - FERRAND le. 0 4 JUIL. 2022

(Cachet du Maire)

Le Maire,

Olivier BIANCHI

A RENVOYER A LA PREFECTURE : Secrétariat Général Commun

Pôle des Affaires Juridiques et Contentieuses